

UFF ALLOCATION **ALPHA A**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	141
Rapport d'activité.....	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Mohamed Bennani

26, rue Cambacérès - 75008 Paris - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0012881043

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active. La durée de placement recommandée est de 3 ans.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% MSCI World Net Total Return EUR Index : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI. Il est libellé en euro.
- 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.
- 25% €STR capitalisé quotidiennement. L'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux représentant la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro.

L'indice MSCI World Net Total Return EUR Index est administré par MSCI et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié à 9h sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

La gestion du FCP n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance du Fonds peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des véhicules d'investissement.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.

des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des ETF de gestion passive actions ou obligataires. Dans le cas où il investirait dans des OPCVM de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire

9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

Classe d'actifs des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	0%	50%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	110%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 110% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 75% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 50% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Enfin, le niveau maximal d'exposition du fonds aux stratégies actions + haut rendement est fixé à 75%. Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 30% maximum de son actif net (stratégies actions + taux).

La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 100% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, ainsi que la valeur liquidative du FCP. Ce risque, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 110% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes (d'une taille supérieure à 5 Mds d'€) et

grandes capitalisations (d'une taille supérieure à 30 Mds d'€). Les investissements sur les titres en direct seront limités à 40% du portefeuille.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du FCP

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européen
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☒ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☐ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture

- ☒ exposition
- ☒ arbitrage
- ☐ autres

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS INTERVENUS

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

3 octobre 2022

- Précision rédaction sur le taux du calcul de la commission de surperformance
- Remplacement du Commissaire aux comptes Monsieur Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	Actif net	2,10 % TTC maximum *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50 % TTC maximum

Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18.24 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant
Commission de surperformance		Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence (25% MSCI World Net Total Return EUR + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index+ 25% €str Index)

* L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

- Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0%	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4%	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Païement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

** Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovaquie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovaquie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 2,37%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lorsqu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure. D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie

généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique. Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse. Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année. Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

DÉCEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent. Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020. Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance. De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril. Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

JANVIER 2022

Le mois de janvier a été marqué par le retour de la volatilité sur les marchés lié aux tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine et aux craintes d'accélération du resserrement monétaire aux Etats-Unis suite à la publication des chiffres d'inflation plus élevés que anticipés. Dans ce contexte, les disparités dans les performances des indices actions ont été particulièrement fortes. Ainsi, les marchés actions américains (S&P 500 : -5.2% sur le mois) ont été pénalisés par leur bais technologique et

valeurs de croissance alors que les marchés européens (Eurostoxx 50 : -2.8%) ont bénéficié de l'environnement inflationniste, notamment grâce à leur pondération plus importante dans les secteurs de la consommation de base, des matériaux et de l'énergie. Du côté des marchés obligataires, les performances sur le mois ont été impactées par la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le 10 ans allemand à 0.01% ; +0.27% pour le 10 ans américain à 1,78%) et l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) sont en baisse de -1.3% sur le mois et les obligations high yield en baisse de -1.4%. Dans ce contexte, nous conservons notre surpondération actions (30% vs 25% pour l'indice) et avons diversifié l'exposition géographique en augmentant le poids des actions émergentes (de 1% à 3%). Sur la partie obligataire, le positionnement du fonds est neutre sur les emprunts d'Etat de la zone euro et nous avons initié une position longue sur les taux américains au travers d'options sur le future taux 10 ans. Nous conservons un positionnement prudent sur le crédit.

FÉVRIER 2022

L'escalade des tensions géopolitiques en une invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc de volatilité et une liquidation des marchés boursiers mondiaux. Ainsi, sur le mois les actions américaines chutent de 3% et les actions de la zone euro de près de 6%. Les marchés du crédit ont également été fortement impactés sous l'effet de la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le taux 10 ans allemand à 0.14%) et de l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) et les obligations high yield sont en baisse de -2.7% sur le mois (respectivement -4.1% et -4.0% depuis le début de l'année). Au-delà de la volatilité du marché, la guerre en Ukraine aura des impacts importants sur l'évolution de l'inflation, les politiques monétaires et les perspectives de croissance qui devraient être revues à la baisse dans les prochains mois. Dans ce contexte, nous avons augmenté au cours du mois nos couvertures contre une baisse limitée des actions et avons en parallèle progressivement augmenté notre exposition actions (de 30% à 33.5%). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt d'environ une année et avons renforcé le risque sur la partie crédit qui retrouve de l'attractivité en augmentant notre exposition aux obligations investment grade de 19% à 32%.

MARS 2022

Les marchés sont restés fortement volatils sur le mois de mars. Le conflit ukrainien reste le point de préoccupation principal avec un impact important sur le prix des matières premières et la confiance des entreprises et des consommateurs. Par conséquent, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse depuis le début de l'année (de 4.2% à 3.1% pour la zone euro et de 3.9% à 3.5% pour les Etats-Unis) et les niveaux d'inflation continuent d'accélérer, ce qui a conduit les banques centrales à durcir leurs discours ; la Réserve fédérale américaine (Fed) a ainsi revu sa politique monétaire via un relèvement plus rapide que prévu de ses taux directeurs. Dans cet environnement offrant peu de visibilité, les marchés affichent des performances disparates. Les actions européennes sont en hausse de 1% sur le mois après avoir perdu plus de 8% et les actions américaines sont en hausse de 3.7%. À l'inverse, les emprunts d'Etat se sont envolés sur la période (+41 bps à 0.55% pour le 10 ans allemand et +51 bps à 2.34% pour la 10 ans américains), pénalisant ainsi les performances des marchés obligataires. Les taux américains progressant davantage que les taux européens, les marchés du crédit US ont sous-performé les marchés européens pourtant plus exposés à la crise Ukrainienne (-2.6% vs -1.4% pour les obligations investment grade). Le crédit high yield a surperformé le crédit investment grade sur la période. Dans ce contexte, nous avons profité de la volatilité pour saisir des opportunités sur les marchés actions et crédit. Les couvertures sur la poche actions nous ont permis de limiter la baisse et d'utiliser notre flexibilité pour renforcer notre exposition actions jusqu'à près de 40% avant de partiellement prendre nos bénéfices en fin de mois (retour à 30% vs 25% pour

l'indice). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt (4 vs 2.7 pour l'indice) en initiant notamment une position sur les taux américains et avons profité de la hausse des rendements pour renforcer nos positions sur le crédit en augmentant notre exposition aux obligations investment grade et high yield européens.

AVRIL 2022

Les marchés boursiers sont de nouveau en baisse sur le mois d'avril. Les investisseurs s'inquiétant des politiques de plus en plus agressives des banques centrales dans un contexte de détérioration de la croissance mondiale, de conflit en Ukraine et de reconfinement en Chine. Ces craintes se sont illustrées sur le mois par la publication de données économiques décevantes, notamment l'effondrement de la confiance des entreprises et des consommateurs en Europe et l'infléchissement marqué de l'activité manufacturière mondiale. Par conséquent, la question d'une potentielle récession économique en Europe cette année et aux Etats-Unis en 2023 se pose dorénavant. En termes de performance sur les marchés, les perspectives de resserrement monétaire ont fait grimper les taux des emprunts d'Etat (+39 bps à 0.94% pour le 10 ans allemand et +60 bps à 2.93% pour le 10 ans américain), impactant négativement les principaux segments obligataires. Ainsi, les obligations en euros notées Investment Grade affichent une baisse de l'ordre de -2.8% sur le mois et -2.7% pour les obligations notées High Yield. Du côté des actions, le marché actions américain a nettement sous-performé le marché de la zone euro sur le mois (-8.7% contre -2.1%). Dans ce contexte, nous conservons une surpondération sur les actions de l'ordre de 5% (30% vs 25% pour l'indice) en privilégiant les actions européennes et émergentes au détriment des actions américaines plus chèrement valorisées et fortement impactées par la remontée des taux d'intérêts. Sur la partie obligataire, nous conservons une sensibilité aux taux d'intérêt plus élevée que l'indice (4 vs 2.7 années), notamment sur la partie courte de la courbe (principalement 2 ans et 5 ans allemands et américains) qui devrait profiter si le ralentissement économique se poursuit et que le rythme de resserrement monétaire est remis en question. Enfin, le fonds reste largement investi sur le crédit investment grade euro qui affiche un rendement d'environ 2.3% pour des maturités de 5 ans.

MAI 2022

Le mois de mai, à l'image de l'année 2022 a été particulièrement difficile pour les investisseurs. Les marchés financiers ont connu un nouvel épisode de forte volatilité, impactés par les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien) et les incertitudes économiques (ralentissement global de l'activité dans un contexte de forte inflation). Ainsi, les marchés actions des pays développés ont perdu environ 6% sur la première partie du mois avant de rebondir et terminer le mois en légère hausse (+0.9% pour les actions de la zone euro ; +0.2% pour les actions américaines). Du côté des marchés obligataires, les obligations d'entreprise les mieux notées en euros (catégorie investment grade) ont également fortement baissé en début de mois (-1,4%) mais n'ont par la suite connues la même dynamique positive que les marchés actions. Ces obligations terminent le mois en baisse de -1.3%, affectées principalement par la hausse des taux (le taux d'emprunt de l'Etat français à 10 ans est en hausse de +0.2% sur le mois). Par conséquent, depuis le début de l'année, les actions de la zone euro sont en baisse de -10.1% ; les actions américaines de -12.8% et les obligations en euros (catégorie investment grade) de -9.2%. Dans ce contexte, la performance négative du fonds sur le mois de mai s'explique essentiellement par la baisse importante des obligations d'entreprise les mieux notées (catégorie Investment Grade). En termes de positionnement, nous avons légèrement diminué l'exposition actions du fonds (de 33.5% à 30%) et renforcé nos positions sur les obligations d'entreprise au détriment des emprunts d'Etat.

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction. Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique,

industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie. Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%. Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées. Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises. Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaires (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%. Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin. Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement. Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines. Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent. Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet. Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine. Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace. Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux. Enfin, sur le front des devises, le billet vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taïwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manoeuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances. Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain. En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%. Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie

investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année. Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie. Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand. Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré. Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne. Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -15,19% sur 12 mois contre -7,71% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de UFF ALLOCATION ALPHA A

Achats		
Date	Nom	Montant en €
16/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	3 802 278.32
14/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	2 233 932.52
07/12/2021	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	1 629 867.39
29/10/2021	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	1 590 103.68
20/10/2021	FR0010754176/ETF GOV BD 5-7	1 458 926.14
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	1 426 792.97
20/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	1 237 963.51
06/01/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	1 160 792.74
07/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	1 156 029.83
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	878 365.69
11/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	672 983.39
14/02/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	506 287.50
14/03/2022	IE00BYX5NX33/FID-MSCI WI-PAEUR	444 646.75
16/03/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	283 980.88
18/01/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	239 538.92
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	238 638.49
14/03/2022	LU0996181599/AIMSCIWOIE	229 361.40
11/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	228 643.90
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	199 124.62
11/03/2022	LU0992624949/PTF SECU F EUR AC	194 758.74
11/03/2022	LU1585265819/TIKSHDURI	187 129.92
11/03/2022	IE00BFZMJT78/NB-EUR ST EN C-EURIA	186 830.08
11/03/2022	LU0151325312/CANDRIAMB CO IEURC	186 111.96
11/03/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	176 923.64
18/01/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	131 337.01

Ventes		
Date	Nom	Montant en €
16/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	4 008 353.83
21/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	2 144 648.20
14/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	1 823 164.15
07/12/2021	LU2037748774/AISECRPSRIDR	1 617 417.96
07/03/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	1 267 386.68
15/02/2022	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	1 217 865.15
26/10/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	1 104 637.05
15/02/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	936 589.02
07/03/2022	LU1437016972/AIMSCETFDR	727 962.96
02/11/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	702 963.87
15/02/2022	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	500 825.80
15/02/2022	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	400 660.64
18/01/2022	LU1437016972/AIMSCETFDR	317 269.53
08/02/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	230 469.33
17/03/2022	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	200 096.72

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF ALLOCATION ALPHA A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2022**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ALLOCATION ALPHA A** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 janvier 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. BENNANI'.

Mohamed BENNANI
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	21 860 667,34	22 114 860,16
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	21 577 385,38	21 998 243,99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 890 363,56	20 075 567,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	1 687 021,82	1 922 676,93
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	283 281,96	116 616,17
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	283 281,96	116 616,17
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 047 994,76	52 652,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 047 994,76	52 652,81
COMPTES FINANCIERS	80 529,54	718 601,89
Liquidités	80 529,54	718 601,89
TOTAL DE L'ACTIF	22 989 191,64	22 886 114,86

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	21 743 019,12	22 168 217,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-916 435,97	1 072 215,66
Résultat de l'exercice (a,b)	-468 870,09	-474 159,20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	20 357 713,06	22 766 274,09
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	249 608,31	80 652,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	249 608,31	80 652,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	249 608,31	80 652,33
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	853 035,96	39 188,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	853 035,96	39 188,44
COMPTES FINANCIERS	1 528 834,31	0,00
Concours bancaires courants	1 528 834,31	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	22 989 191,64	22 886 114,86

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1222	1 635 197,70	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	0,00	638 301,25
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	0,00	1 158 560,50
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1222	4 826 572,50	0,00
EURO BOBL 1221	0,00	4 047 900,00
EURO STOXX 50 1221	0,00	607 200,00
FTSE 100 FUT 1221	0,00	491 915,57
EC EURUSD 1221	0,00	374 806,13
RF EURCHF 1222	1 637 807,30	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	226 467,15	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	884 300,30	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	286 858,39	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	607,22	0,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	30 023,66	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	-39,60	0,00
TOTAL (1)	30 591,28	0,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 140,39	5 041,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	14 140,39	5 041,93
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 450,89	-5 041,31
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	492 270,09	434 590,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-475 819,20	-439 631,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 949,11	-34 527,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-468 870,09	-474 159,20

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012881043 - UFF ALLOCATION ALPHA A : Taux de frais maximum de 2,10% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF ALLOCATION ALPHA A	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	22 766 274,09	19 811 040,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 958 972,57	4 964 087,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 626 158,49	-3 360 825,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	110 296,97	690 410,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-675 782,06	-25 074,69
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	976 603,22	561 327,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 301 590,66	-229 542,14
Frais de transactions	-27 392,48	-15 694,24
Différences de change	76 518,96	1 512,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 214 332,88	811 233,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-972 503,69	1 241 829,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 241 829,19	-430 596,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-210 316,62	-2 570,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-204 378,19	5 938,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 938,43	-8 509,06
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-475 819,20	-439 631,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	439,64 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	20 357 713,06	22 766 274,09

(*) N : FUSION UFF ALLOC STRATEGIE A

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	1 635 197,70	8,03
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 635 197,70	8,03
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 397 625,84	6,87
Change	1 637 807,30	8,04
Taux	4 826 572,50	23,71
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	7 862 005,64	38,62

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 529,54	0,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 528 834,31	7,51
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 826 572,50	23,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	80 529,54	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 528 834,31	7,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 826 572,50	23,71	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	929 076,53	4,56	53 739,76	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	59 167,27	0,29	21 362,27	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	855 787,93	4,20	240 857,62	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 635 197,70	8,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 826 572,50	23,71	1 637 807,30	8,05	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	816 326,53
	Rétrocession de frais de gestion	62,07
	Dépôts de garantie en espèces	231 606,16
TOTAL DES CRÉANCES		1 047 994,76
DETTES		
	Achats à règlement différé	816 243,24
	Frais de gestion fixe	36 771,77
	Frais de gestion variable	20,95
TOTAL DES DETTES		853 035,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		194 958,80

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	75 173,3137	6 958 972,57
Parts rachetées durant l'exercice	-62 082,5612	-5 626 158,49
Solde net des souscriptions/rachats	13 090,7525	1 332 814,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	253 779,8376	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	492 249,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	20,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-468 870,09	-474 159,20
Total	-468 870,09	-474 159,20

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-468 870,09	-474 159,20
Total	-468 870,09	-474 159,20

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-916 435,97	1 072 215,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-916 435,97	1 072 215,66

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-916 435,97	1 072 215,66
Total	-916 435,97	1 072 215,66

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	47 254 601,81	29 330 064,48	19 811 040,89	22 766 274,09	20 357 713,06
Nombre de titres	516 959,2864	335 185,5810	224 193,7874	240 689,0851	253 779,8376
Valeur liquidative unitaire	91,40	87,50	88,36	94,58	80,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,80	-2,52	0,51	4,45	-3,61
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,04	-1,89	-1,83	-1,97	-1,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	11 522	2 426 072,32	11,92
OBLICONTEXT MOYEN TERME M UNIQUE	EUR	834	811 865,64	3,98
TOTAL FRANCE			3 237 937,96	15,90
IRLANDE				
Fidelity MSCI World Index Fund EUR P Acc	EUR	333 480	2 542 651,61	12,49
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	35 300	3 987 989,26	19,59
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	10 000	847 165,00	4,16
TOTAL IRLANDE			7 377 805,87	36,24
LUXEMBOURG				
AM IS E COR UEC	EUR	12 602	2 445 310,98	12,01
AMUNDI INDEX MSCI WORLD - IE	EUR	538	1 305 268,70	6,41
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	2 727	592 713,45	2,92
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD I EUR ACC	EUR	531	631 008,54	3,10
CARMIGNAC PORTFOLIO SECURITE F EUR C	EUR	11 014	1 141 601,10	5,61
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	10 512	1 235 580,48	6,07
KEMPEN LUX EURO HIGH YIELD FUND I ACC	EUR	822	816 936,48	4,01
SKY HGL US SH DURATION HY A	EUR	10 000	1 106 200,00	5,43
TOTAL LUXEMBOURG			9 274 619,73	45,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			19 890 363,56	97,70
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
HSBC MSCI CHINA ETF	EUR	113 015	658 425,39	3,24
TOTAL IRLANDE			658 425,39	3,24
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI WORLD UCITS ETF DR	EUR	12 032	1 028 596,43	5,05
TOTAL LUXEMBOURG			1 028 596,43	5,05
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			1 687 021,82	8,29
TOTAL Organismes de placement collectif			21 577 385,38	105,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 1222	USD	13	-59 776,79	-0,29
FV CBOT UST 5 1222	USD	44	-152 933,65	-0,75
RF EURCHF 1222	CHF	13	1 017,80	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-211 692,64	-1,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-211 692,64	-1,04
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	EUR	65	69 550,00	0,34
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	EUR	-65	-10 465,00	-0,05
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	EUR	-65	-25 415,00	-0,12
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			33 670,00	0,17
TOTAL Engagements à terme conditionnels			33 670,00	0,17
TOTAL Instruments financier à terme			-178 022,64	-0,87
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-975,07	-1 017,87	0,00
APPEL MARGE CACEIS	USD	208 459,88	212 714,16	1,04
TOTAL Appel de marge			211 696,29	1,04
Créances			1 047 994,76	5,14
Dettes			-853 035,96	-4,19
Comptes financiers			-1 448 304,77	-7,11
Actif net			20 357 713,06	100,00

Parts UFF ALLOCATION ALPHA A	EUR	253 779,8376	80,21
-------------------------------------	------------	---------------------	--------------